

**COMMUNE DE RENAISON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date : 9 décembre 2024**

**Objet : Système de vidéoprotection urbaine - Demande de subvention à la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif « Installer un système de sécurisation sur les espaces publics »**

**N° 2024-12-09/02**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois de décembre, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22

Présents : 19

Votants : 21

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Carole SYLVESTRE, Béatrice DESPIERRE, Marie-Françoise DESORMIERE, Céline JANDARD.

Absent : M. Salim DJELLAB.

Absentes excusées : Mmes Laurence CHATEAU et Magali RAMIREZ.

Procurations : Mme Laurence CHATEAU à Mme Carole SYLVESTRE et Mme Magali RAMIREZ à Mme Céline JANDARD.

Date de convocation du Conseil municipal : 05 décembre 2024.

Secrétaire de séance : Mme Monique REMONTET.

Monsieur Didier PICARD, Adjoint au Maire délégué à l'information municipale, attractivités et relations avec les personnes âgées, expose que le projet de vidéo protéger la commune peut être subventionné par la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif « Installer un système de sécurisation sur les espaces publics ».

La Région peut attribuer une aide financière dont le taux de financement peut aller jusqu'à 50% plafonné à 100 000 €.

Considérant le plan de financement ci-dessous :

<b>DEPENSES</b>	<b>Montant HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant</b>
Travaux	36 622,00	FIPD	2 600,00
Centre de supervision	22 787,00	Région "sécurisation des espaces publics"	50 000,00
Caméras, coffret, licences	42 588,00	Région " Acquérir et installer des équipements en matière de sécurité »	29 000,00
		Autofinancement	20 397,00
<b>TOTAL</b>	<b>101 997,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>101 997,00</b>

Considérant le rapport présenté portant sur le projet d'installation d'un dispositif de vidéoprotection ;

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Sollicite une subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, via le dispositif « Installer un système de sécurisation sur les espaces publics » de 50 000 € ;

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.  
Renaion, le 10 décembre 2024

Le Maire,  
Laurent BELUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20241209-2024-12-09\_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2024  
Publication : 12/12/2024

Le Maire,  
Laurent BELUZE